



La Société Française d'Endocrinologie rappelle la dangerosité des Perturbateurs Endocriniens pour la santé humaine et exige la révision immédiate du règlement REACH

À l'occasion de la Journée Européenne des Hormones organisée par la Société Européenne d'Endocrinologie (ESE) qui aura lieu le 15 mai prochain, la Société Française d'Endocrinologie (SFE) incite les Français et les pouvoirs publics à réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens (PE). En effet, les PE sont partout : alimentation, eau, air, plastiques, cosmétiques, pesticides, métaux lourds (plomb)... Et pourtant, rien ne limite notre exposition.

**La SFE dénonce la lenteur de la législation réglementaire européenne autour des produits qui perturbent le système hormonal.**

**La SFE engagée pour une bonne santé hormonale à l'occasion de la journée européenne des hormones**

L'endocrinologie est la spécialité médicale qui prend en charge les déséquilibres hormonaux, pour rester en bonne santé hormonale. Ainsi, la SFE se mobilise dans le cadre de l'« Hormone day » à informer les citoyens de l'importance de limiter l'exposition aux PE et à d'autres

substances chimiques nocives pour leur garantir une meilleure santé hormonale.

Ici, il est important de rappeler l'importance des hormones dans la santé et le bien-être de notre organisme. Les hormones sont des messagers biologiques ou biochimiques qui circulent dans notre corps pour indiquer à nos cellules et nos organes ce qu'ils doivent faire.

Les hormones sont essentielles dans le développement et la croissance du corps humain, dans le développement du système nerveux, dans les processus métaboliques (pour éviter l'apparition d'un diabète ou d'une obésité), les fonctions sexuelles et de reproduction, la gestion des émotions et de l'humeur. Ainsi, la santé dépend du bon fonctionnement du système endocrinien.

Les perturbateurs endocriniens : un enjeu de santé publique

Dans le cadre de la 2e édition de l'« Hormone Day », et en écho à la pétition en cours sur la réforme du règlement REACH<sup>1</sup> **#REACHrevisionNOW** et **#BecauseHormonesMatter**, la SFE informe de l'enjeu important en matière de santé publique, que sont les PE puisqu'ils perturbent le système endocrinien. En avril 2021, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a publié une liste de 906 substances à activité PE<sup>2</sup>

et a proposé des recommandations qui restent peu entendues.

Selon l'OMS, un PE est une substance ou un mélange de substances, qui altère les fonctions du système endocrinien et de ce fait induit des effets néfastes dans un organisme intact, pour sa progéniture ou au sein de (sous) populations.<sup>3</sup>

Les PE jouent un rôle prépondérant dans la hausse des cancers hormono-dépendants (sein, prostate, testicule, thyroïde)<sup>4</sup>, dans l'infertilité chez les hommes et les femmes, dans les maladies thyroïdiennes, et dans l'évolution rapide du nombre de patients en situation de diabète et/ou d'obésité (deux pathologies elles-mêmes liées à un plus grand risque de cancers). En

Europe, on compte 200 000 nouveaux cas de cancers liés à l'obésité chaque année

5

Les populations vulnérables, c'est à dire les femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse et les enfants, sont particulièrement sensibles aux effets néfastes des PE sur la santé, et ceci dès le développement du fœtus, avec notamment un risque plus élevé d'obésité, de diabète de type 2 et d'altération du développement neurologique (par exemple, un QI plus faible, un trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité, un autisme).

*« La seule solution pour se prémunir des effets néfastes des PE sur la santé humaine est de les faire disparaître de notre environnement quotidien. Diminuer l'exposition est une première étape, mais ne suffit pas comme l'a montré le cas du bisphénol A et de ses effets à très faibles doses (celles auxquelles nous sommes tous exposés quotidiennement). Pour cela, l'ensemble de la population doit pouvoir reconnaître les sources des PE et connaître leurs dangers respectifs. La mise en place d'un étiquetage comme prévu dans la SNPE2 <sup>6</sup> est trop lente et fait l'objet de trop nombreuses contre-offensives de la part de certains lobbies »,*  
commente

**Nicolas Chevalier, Endocrinologue, CHU de Nice.**

REACH 2023 : La SFE exige une révision immédiate

La SFE, associée à la ESE, à l'Endocrine Society et à 41 autres sociétés nationales et spécialisées européennes, réclame la publication d'une proposition de révision de REACH – Restriction, évaluation et autorisation des substances chimiques. La révision de ce dossier législatif européen essentiel est indispensable pour consolider les progrès réalisés au niveau de l'UE en vue de réduire la présence des PE dans notre environnement.

*« Sur les questions de santé-environnement, l'Europe doit protéger ses citoyens en faisant preuve de politique volontariste au-delà de simples recommandations <sup>7</sup>. La SFE en tant que*

*société savante experte dans le domaine de l'endocrinologie, veille en faisant de la lutte contre les perturbateurs endocriniens une priorité. La SFE, aux côtés de l'European society, demande une évaluation de la SNPE2, la mise en place d'une SNPE3, et surtout l'application d'actions concrètes en adoptant les préconisations de l'Anses<sup>8</sup>, afin de diminuer significativement et durablement l'exposition aux PE et donc les risques sanitaires qui leurs sont liés - en accord avec les engagements pris initialement pour faire de la France un état moteur dans l'éviction des PE pour une Europe plus saine et plus durable*

*. »*, réclame

**Anne Barlier, Présidente de la Société Française d'Endocrinologie, laboratoire de biologie moléculaire, Génétique oncologique et endocrinienne, CHU de Marseille.**

La SFE soutient la recherche scientifique au côté du FRIEMM

Le FRIEMM, Fonds de dotation pour la Recherche et l'Innovation en Endocrinologie et Maladies Métaboliques, lance un appel à projets en 2024 sur la recherche au sujet des maladies endocriniennes chroniques et notamment le rôle des perturbateurs endocriniens.

### **A propos de la Société Française d'Endocrinologie**

La Société Française d'Endocrinologie (SFE) a pour but de développer et de diffuser l'étude et les recherches sous toutes leurs formes dans le domaine de l'endocrinologie et des maladies

métaboliques. Elle incite la collaboration entre les cliniciens et les fundamentalistes au travers de réunions scientifiques, d'actions d'enseignements et d'une revue scientifique.

La SFE organise chaque année un Congrès qui lui est spécifique.

Pour plus d'informations : [https:// www.sfendocrino.org/sfe-societe-francaise-dendocrinologie/](https://www.sfendocrino.org/sfe-societe-francaise-dendocrinologie/)

### **A propos du FRIEMM, Fond de dotations de la Société Française d'Endocrinologie**

Le FRIEMM a pour vocation de soutenir la recherche et l'innovation dans les maladies endocriniennes et métaboliques. La SFE, qui soutient déjà depuis de nombreuses années les équipes de recherche fondamentale, les étudiants, la recherche clinique, ... à travers des allocations, bourses de Master, prix de recherche....

En créant, le FRIEMM, la SFE a souhaité impulser une nouvelle dynamique en apportant son soutien à des projets encore plus ambitieux qui permet de faire appel au mécénat des particuliers et des sociétés. Cela élargit le champ d'action en incluant des actions de sensibilisation et de communication pour une plus grande visibilité des maladies endocriniennes et métaboliques. Pour plus d'informations : [https:// www.sfendocrino.org/friemm/](https://www.sfendocrino.org/friemm/)

*1 Règlement européen REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and restriction of Chemicals) – Juin 2007*

*2 Travaux de l'Anses sur les PE*

*3 OMS 2002 et rapport OMS-PNUE 2012*

*4 Académie de médecine - 2011*

*5 Rapport régional européen de l'OMS sur l'obésité 2022*

*6 SNPE 2 :*

*<https://sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/article/perturbateurs-endocriniens>*

*7 Avis du Comité européen des régions 2019 - Vers un cadre complet de l'Union européenne en matière de perturbateurs endocriniens*

*8 Travaux de l'Anses sur les PE - 2019*